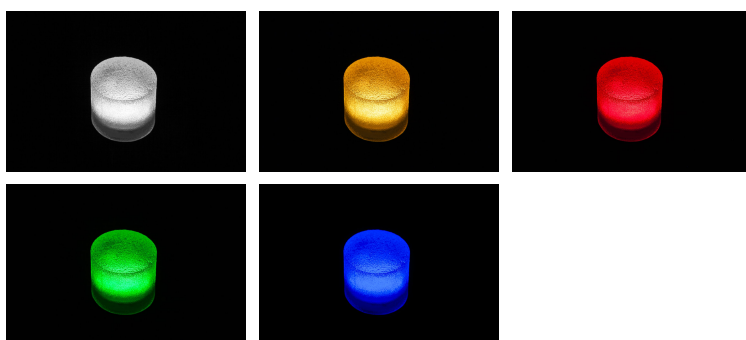


ECO-STONE 80

TRÈS BASSE TENSION - Pavé lumineux TBT





Pavé LED rond pour place, chemin, terrasse, jardin, piscine

Pavé lumineux de diamètre 80 mm pour balisage architectural à très faible consommation. Intégration sur sites publics (places pavées, chemins...) ou privés (terrasses, jardins, piscines, fontaines). ECO-STONE80 est totalement étanche et très résistant. Verre borosilicate pour une faible empreinte écologique.

Applications

Ecoquartier, Chemin piétonnier, Parc / Place publique

Résistance



Standards

IP68

Couleurs LED



Balisage

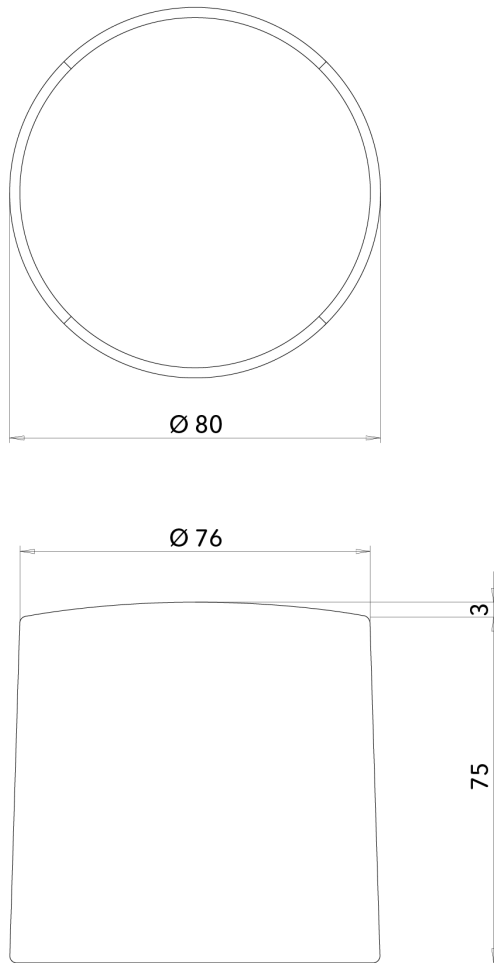
360°, Fixe, Vertical

Recyclage



Certifications





Câbles et presse-étoupes non représentés. Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**Dimensions**

Diamètre 80 mm. Hauteur 80 mm (+/- 2 mm).

Matériaux

Verre borosilicate.

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

Alimentation / Consommation

12Vdc / 0.65 W à 1.4 W selon coloris.

Températures d'utilisation

-30°C à +70°C.

Indice de protection

IP 68 (étanchéité).

Résistance à la pression

Jusqu'à 1 tonne sur la surface du plot.

Accessoires

Livré avec 1,5 mètres de câble HO7RN-F 2 x 1 mm².

CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Coloris disponibles : blanc, bleu, vert, rouge, ambre.

**Instructions de pose**

- Choisissez un transformateur adapté (selon le nombre d'éléments connectés et la distance câblée).
- Posez les pavés lumineux sur un lit de sable ou gravier ou une chape ciment.
- Les pavés lumineux sont à protéger des machines mécaniques (dameuses...).
- Les pavés doivent être posés manuellement.
- Le câble de sortie d'alimentation du pavé ne doit pas être plié ni tiré.
- Respectez un joint périphérique de 5 mm minimum.
- Raccordez les pavés lumineux entre eux et testez l'installation avant la pose finale.
- Le raccordement électrique et la pose doivent être confiés à des professionnels agréés.
- Le nettoyage haute pression est déconseillé.
- Le traitement contre la mousse peut dégrader le pavé lumineux.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

Durée de vie et garantie

Durée de vie moyenne supérieure à 10 ans.

Garantie 2 ans*

* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défectueux par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



www.ecosystem.eco